

Les pseudo-déonomastiques arabes en français:
étude de cas et tentative de typologie

Esther Baiwir
Chargée de recherches FNRS
Université de Liège (Belgique)

Section 6: étymologie

Dans le stock lexical du français existe une série de mots que l'on pourrait dans une première approximation considérer comme issus de noms propres arabes; nous allons tenter de voir dans quelle mesure ils sont «issus de noms propres» (en présentant succinctement les divers types de déonomastiques) et dans quelle mesure ils sont «empruntés à l'arabe» (en réévaluant leur statut à la lumière de l'*etimologia prossima*).

On classe traditionnellement les formations déonomastiques en deux catégories: celles présentant une dérivation morphologique et celles dont la forme est identique au nom propre dont elles sont issues (Schweickard 1989: 242-253). Parmi les premières, nombreuses sont celles dont le sens n'est que relationnel (*avicennien* 'relatif à Avicenne'); d'autres se sont sémantiquement écartés de leur base pour devenir des adjectifs qualificatifs (*mahométan* 'qui professe la religion de Mahomet ou religion musulmane', TLFi). Bien sûr, les néoformations peuvent ressortir d'autres catégories grammaticales comme celle des substantifs (*averroïsme* 'doctrine philosophique d'Averrhoès; *p. ext.* le courant d'idées qui s'est développé après lui au XIII^e, puis au XVI^e siècle', TLFi).

Quant à la seconde catégorie, dont les membres sont apparemment formellement identiques à leur étymon onomastique, elle est beaucoup moins fournie et le sens de ses éléments peut s'éloigner fortement de cet étymon. On citera par exemple *fez* 'coiffure tronconique généralement en laine feutrée, rouge ou blanche, ornée d'un gland ou d'une mèche, qui se porte en Afrique du Nord et au Proche-Orient' (TLFi) — à rattacher au toponyme *Fez* (Maroc).

En synchronie, l'analyse de la première catégorie est généralement accessible au locuteur moyen, ce qui n'est pas vrai pour la seconde — particulièrement lorsque le nom propre est allochtone. Ainsi, peu de témoins reconnaîtront la ville de *Béjaïa* (Algérie) derrière le substantif *bougie* 'petit cylindre de cire, entourant et alimentant une mèche, dont la flamme fournit un moyen d'éclairage habituel ou d'appoint' (TLFi).

En diachronie, l'analyse de ces déonomastiques se corse lorsque l'on étudie des noms propres émanant d'une tradition linguistique différente de la langue finale. Tout d'abord, il convient de prendre une position ferme dans le débat du rattachement des noms propres à des systèmes linguistiques particuliers. Oui, les noms propres appartiennent à une langue (Kleiber 1981; Buchi 1993); oui, dans le cas d'emprunts, la lexicalisation doit être localisée dans l'une ou l'autre des variétés étudiées.

Dans le groupe (présenté précédemment) des formes suffixées, deux éléments au moins entrent dans la formation du mot, dont il faut analyser la nature: le nom propre et le suffixe. A priori, trois cas de figure peuvent se présenter: (1) importation du nom propre, avec adaptation plus ou moins importante, puis suffixation romane; (2) suffixation arabe puis importation du nom, auquel cas il échappe à la catégorie des «déonomastiques» au sens strict; (3) suffixation arabe, importation du nom, alignement suffixal par attraction paronymique.

La partition entre les catégories 1 et 3 peut sembler aisée, mais ne peut se faire qu'au terme d'un retour aux attestations et d'un réexamen complet de l'histoire des mots.

Dans le cadre de cette communication, nous évoquerons quelques cas simples, tels que les détoponymes ou déethnonymes en *-in* qui, dans le cas de bases arabes, sont des réinterprétations toutes désignées du suffixe de relation arabe *-ī*; ex. *maghrébin*, de l'adjectif *mağribī* de même

sens; *bédouin*, de l'adjectif *badawī* 'habitant du désert', etc. Il est intéressant de constater que ce suffixe fr. *-in* est souvent aussi la forme que prennent en français les emprunts italiens suffixés en *-ino* ou les emprunts latins savants en *-īnus*; les formes de tradition romane en *-in* sont finalement peu nombreuses (voir TLFi, suffixe *-in*).

On examinera ensuite des cas plus complexes, tels que l'adjectif *coufique* '[en parlant d'une ancienne écriture arabe, d'abord employée pour la calligraphie du Coran, puis dans les inscriptions ornementales et les monnaies] qui est sans points diacritiques' (TLFi, adjectif que l'on peut relier au toponyme *Kūfa*), également à rattacher à la catégorie des mots dont la lexicalisation eut lieu dans la langue-source, comme le montrent les scories de l'adjectivation arabe en *-ī* des premières attestations — l'«habillage» roman en *-ique* étant secondaire. Le mot n'est donc pas un détoponyme *stricto sensu*, pas plus que *antari* 'conteur populaire qui, en Orient (particulièrement en Égypte et en Syrie), récite en public des fragments du Roman d'Antar ou improvise à partir des thèmes de ce roman de chevalerie arabe' (TLFi), dont l'étymon adjectival arabe est issu de l'anthroponyme arabe *Antar*, nom de l'un des auteurs de l'une des Moallakas. Dans ce dernier cas, cependant, il n'y a pas eu de réfection du suffixe (peut-être à cause du faible rendement du substantif). Tous ces cas opèrent donc leur translation lexicale en arabe, avant l'emprunt; il ne s'agit donc pas précisément de déonomastiques.

Le second groupe réunit des mots qui ne portent pas la trace de leur translation catégorielle. Paradoxalement, l'histoire montre que ces mots émanent souvent d'une construction plus complexe. En effet, ces toponymes (ou anthroponymes, plus rarement) entrent dans une locution de type "nom + préposition + nom propre". C'est une étape que nous pouvons assurer pour *fez*, par exemple, issu par ellipse de la désignation périphrastique *bonnet de Fez* (en 1664 chez Thévenot; v. TLFi et BAIWIR 2010). Nous osons la postuler pour *bougie*, au vu des attestations afr. mfr. *chandelle de bougie* ou *flambeau de bougie* (FEW 19, 35a *Buğāya*). Dans ces cas, il ne s'agit donc pas de déonomastiques translatifs, puisqu'ils sont formés par ellipse.

Si l'histoire du lexique doit se faire au cas par cas, nous pensons pouvoir dégager des mécanismes récurrents, que les outils étymologiques actuels permettent de mettre en évidence.

BIBLIOGRAPHIE

BAIWIR, E., 2010: Refonte des notices 'étymologie et histoire' des articles suivants du Trésor de la Langue française informatisé (TLFi): *antari*, *coufique*, *fez*. Consultables en ligne sur <http://www.atilf.fr/tlf-etym/>.

BUCHI, É., 1993: « Le traitement des déonomastiques dans le FEW », in Hilty, Gerold, éd.: *Actes du XX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Zürich, 1982), tome IV. Tübingen/Basel: Francke Verl.: 69-78.

FEW = VON WARTBURG, W., 1922-2002: *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bonn, Berlin, Bâle, Nancy.

KIESLER, R., 2006: «Sprachkontakte: Arabisch und Galloromania. Contacts linguistiques: arabe et Galloromania», in *Romanische Sprachgeschichte*, HSK 23.2. Berlin-New York: de Gruyter: 1648-1655.

KLEIBER, G., 1981 : *Problèmes de référence*. Paris: Klincksieck.

QUINSAT Fr., 2008: «Remarques sur le traitement des arabismes dans le TLF(i): premier bilan et perspectives», in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 124, n°3: 402-417.

SCHWEICKARD, W., 1989: « Le traitement des formes déonomastiques dans la lexicographie française », in Kremer, Dieter, éd.: *Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Trèves, 1986), tome IV. Tübingen: Niemeyer: 242-253.

TLFi = P. Imbs, B. Quemada (dir.), 1971-1994: *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol. Nancy: CNRS Éditions/Gallimard (consulté dans sa version informatisée: <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).